

PV. de CP n° 29 du 28/02/2018

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Robert SONVEAUX
Christian CRAPPE
Jules DELEPELAERE
Pierre THOMAS
Joseph TURRISI

Match à reprogrammer

Suite à la décision du Procureur Régional de remettre ce dossier à disposition du CP et au rapport de l'arbitre, le bureau a décidé le 17/01/2018 de mettre cette rencontre à reprogrammer :

715083	S	13/1/2018	17.00	JSE ENGHEN	CB ROY FRATERNITE B		-	
--------	---	-----------	-------	------------	---------------------	--	---	--

Les clubs sont priés de fixer **très rapidement** les nouvelles date et heure de cette remise.

A défaut d'y satisfaire pour le 28/02/2018 au plus tard, le CP reprogrammera ce match le dernier week-end de championnat.

PC 48 - Feuilles incomplètes

=====

07133	New BC Boussu 2013 (0822)	Numéro de rencontre manquant ou erroné
13275	BC PC Bracquengnies (2680)	Nom de l'équipe et/ou Matricule manquant
13275	RCB Erquelines 2000 (1325)	Numéro erroné ou manquant de la licence coach
03315	BG BC Celles (2428)	Numéro erroné ou manquant de la licence coach
02401	TEF Kain (0958)	Nom de l'équipe et/ou Matricule manquant

Veuillez indiquer lisiblement le numéro de licence technique ainsi que les nom et prénom de vos coaches.
Si votre coach possède une licence et que son numéro correct n'est pas indiqué, cela sera considéré comme
feuille incomplète.

PC 66 - Résultats non communiqués dans les délais

=====

712141	J	22/2/2018	19.00	JS PERUWELZ	BC MONS CAPITALE	79	-	71
726155	M	21/2/2018	19.15	BC AM LL	BC ECAUSSINNES	56	-	55
701184	S	24/2/2018	11.30	JS SOIGNIES	REBC TEMPLEUVE	64	-	47
719195	S	24/2/2018	17.00	BC AM LL A	BC ECAUSSINNES	51	-	55
713275	S	24/2/2018	15.00	BCPC BRACQUEGNIES	RCBE 2000	31	-	38
717295	S	24/2/2018	13.30	JS SOIGNIES	CEP FLEURUS	13	-	19

PC 73 - Forfaits administratifs

=====

720297	S	24/2/2018	10.00	RBC MARCINELLE B	SP BASKET JEUNES A	0	-	20	FAD
--------	---	-----------	-------	------------------	--------------------	---	---	----	-----

20297 RBC Marcinelle (0146) PC 76 Pt 5 : Pas de nom de formateur inscrit sur la feuille

3&3 U6 A	S	24/2/2018	10.00	NEW BC BOUSSU 2013	RE PONT-DE-LOUP	0	-	20	FAD
----------	---	-----------	-------	--------------------	-----------------	---	---	----	-----

3&3 U6 A : New BC Boussu 2013 (0822) PC89 : non-respect des catégories d'âge. Un 2014 ne peut pas jouer en U6

PC 33 - Licences techniques

=====

Seniors :

07016 : JS Soignies (0939) / 17027 : UBC Binche (2535) / 08033 : New BC Boussu 2013 (0822) /
12031 : JSLB Frameries (0461) / 16032 : BC Blaton (0368) / 12043 : UBC Binche (2535) /
09055 : JS Dottignies (2678) /

12063 : US Vieux-Campinaire EBC (1914) / 23072 : BCFO Seneffe (1424) / 12104 : BF Montagnard (1906) /

Jeunes :

12123 : US Vieux-Campinaire EBC (1914) / 07133 : New BC Boussu 2013 (0822) / 12141 : JS Péruwelz (1355) /
12141 : BC Mons Capitale (1845) / 13132 : CB Royale Fraternité (0176) / 23147 : JS Péruwelz (1355) /
21157 : BC Ecaussinnes (0887) / 21157 : JSB Maffle (0069) / 26155 : BC Ecaussinnes (0887) /
12162 : BC Mons Capitale (1845) / 12162 : JSB Maffle (0069) / 12167 : RBC Marcinelle (0146) /
08171 : UBC Binche (2535) / 01184 : REBC Templeuve (0496) / 19195 : BC AMLL (1592) /
18212 : JS Soignies (0939) / 08226 : GG BC Colfontaine (2653) / 08226 : JS Péruwelz (1355) /
23242 : JS Soignies (0939) / 07253 : New BC Boussu 2013 (0822) / 07253 : BCO St Ghislain (2293) /
16255 : BCO St Ghislain (2293) / 18255 : RBC Morlanwelz (0397) / 13275 : BC PC Bracquegnies (2680) /
21171 : RBC Marcinelle (0146) / 14295 : GGBC Colfontaine (2653) / 20296 : RBC Marcinelle (0146) /
20296 : BC Ecaussinnes (0887) / 03315 : BC Blaton (0368) / 11322 : RE Pont-de-Loup (2604) /
22325 : Olympic MSM (1724) / 3&3 U6 A : JS Soignies (0939) / 3&3 U6 A : RE Pont-de-Loup (2604) /
3&3 U8 D : BBC Brainois A (1752) / 3&3 U8 D : BBC Brainois B (1752) /

Secrétariat

=====

Le bureau du CP regrette le manque de sérieux de certains clubs lors de l'envoi des feuilles, ce qui occasionne un surplus de travail. Le bureau n'acceptera plus que les feuilles parfaitement lisibles et envoyées dans les temps.

Secrétariat général : Nouvelle adresse : Avenue Paul Henri Spaak, **17 bte 3** à 1060 Bruxelles

Avis aux clubs : Les forfaits doivent être déclarés au secrétariat du CP et il faut **aussi** prévenir les 2 convocateurs.

Avis aux clubs : Il est rappelé aux clubs que les taxes et amendes paraissent chaque semaine dans les PV de bureau. Une erreur étant toujours possible, merci de prévenir le bureau immédiatement et de ne pas attendre la réception de votre facture, ce qui peut prendre plusieurs semaines. Cela évite du travail de recherche inutile aussi bien au CP qu'au club concerné.

Disponibilités arbitres : Les arbitres sont invités à rentrer leurs disponibilités pour la seconde partie du championnat le plus rapidement possible auprès des deux convocateurs.

Forfait général : BE Courcelles C (1052) en P2 Dames A au 23/02/2018

Matches amicaux autorisés : UBCF Quaregnon (1567)
Sélection CTPH

Courrier rentré au Secrétariat

AWBB	Reçu newsletter
Mr Jacques Buffe	Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 27/02/2018
Mr Jacques Buffe	Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 01/03/2018
Mr Jean-Claude Vandeput	Reçu décision match 717154 du 03/02/2018 : US Vx Campinaire EBC – BE Courcelles : 20-00
Mr Fabian Rowier	Reçu invitation
Secrétariat Général	Reçu démission du président du BCO St Ghislain (2293)

Nous apprenons le décès de Mme Maggy Fassiau, maman de Fabian et Thierry Brohet, secrétaire et administrateur du BC L'9 Flénu (2500). Le Comité Provincial présente à Fabian, Thierry et à leur famille ses plus sincères condoléances.

Rappel des obligations des clubs :

Instructions pour la communication des résultats et envoi des feuilles pour la nouvelle saison 2017 – 2018

Championnats :

Communication des résultats seniors et jeunes : resultats.cphainaut@gmail.com

Envoi des feuilles des rencontres de championnat (format pdf) pour le lundi soir au plus tard (sauf 3&3) :
awbb.cp.hainaut@hotmail.com

Envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : minibaskethainaut@gmail.com

Prise des résultats : Si vous communiquez vos résultats par e-mail, vérifiez bien les numéros des matchs ainsi que les scores.

Afin d'éviter les amendes, respectez les délais et n'oubliez pas de communiquer tous les résultats y compris ceux des moins de 12 ans (sauf 3&3).

Modifications :

Toutes les demandes (y compris les déclarations de « Forfait général ») seront adressées, **par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur**, à Mr. Christian CRAPPE par e-mail (christian.crappe@skynet.be).

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Depuis le 16 juillet 2017, toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.
Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX